



Journée de formation annuelle de l'Afac-Agroforesteries

1er décembre 2016

Journée de formation annuelle de l'Afac-Agroforesteries

La BCAA7 et la PAC – De l'approche réglementaire à l'accompagnement technique de l'agriculteur pour garantir le rôle environnemental de la nouvelle haie. Les compétences du conseiller agroforestier dans les dispositifs réglementaires pour une plus grande prise en compte de l'arbre dans les territoires ruraux.

de 9h30 à 17h
Au Lycée Angers le Fresnois

Contact : contact@afac-agroforesteries.fr

Programme complet et inscription disponible **début novembre**

Tarif de la journée pour les adhérents (restauration sur place comprise) : 50€

Tarif de la journée pour non-adhérents (restauration sur place comprise) : 100€



1er décembre 2016

Programme

JEUDI

9h30 : Accueil-café et enregistrements des participants

Animation : **Afac-Agroforesteries**

10h00 : Mot d'accueil de la présidente de l'Afac-Agroforesteries
Françoise Sire

10h15 : Intervention du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Représentant du bureau des soutiens directs, 1^{er} pilier de la PAC (sous réserve)

10h40 : Point sur la prise en considération des haies dans le 1^{er} pilier de la PAC et plus largement dans les différents dispositifs réglementaires et retour sur la démarche d'habilitation, mise en place par l'Afac-Agroforesteries
Catherine Moret, responsable cours d'eau et bocage à Lannion Trégor Communauté – administratrice de l'Afac-Agroforesteries
– **Laurent Nevoux**, coordinateur de la SCIC Bois Bocage Energie – administrateur de l'Afac-Agroforesteries

11h40 : Projet d'un guide réglementaire sur la haie en Pays de Loire
Xavier Milaret, coordinateur du pôle études et projets au service observation, prospective, évaluation et développement durable à la DDTM Loire-Atlantique (44)

12h30 : Déjeuner

14h00 : Présentation des ateliers

Atelier 1 :

> *Étude de cas n°1* : le déplacement d'une haie lors de l'agrandissement de l'exploitation ou d'un changement de propriétaire.

> *Étude de cas n°2* : « savoir dire Non ! ». Quelles sont les limites d'acceptation d'un déplacement de haie ?

animé par Eric Cirou, chargé de Mission Paysage et Environnement de la chambre d'agriculture de la Charente-Maritime

Atelier 2 :

> *Étude de cas n°1* : Comment considérer le déplacement d'une haie à l'échelle d'une exploitation ?

> *Étude de cas n°2* : un déplacement de haies à l'échelle d'un îlot de parcelles suite à un agrandissement.

animé par Catherine Moret, responsable cours d'eau et bocage à Lannion Trégor Communauté – administratrice de l'Afac-Agroforesteries

14h20 : Déroulé des ateliers

16h00 : Restitution des ateliers et échanges avec la salle

16h30 : Fin de la journée

